

Séance ordinaire du conseil municipal du 9 septembre 2024 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire

Points d'intérêts ce soir


ici POUR
inspirer.


Prévost

Rafaëlle, ici pour semer l'espoir

Rentrée 2024 : Orientations stratégiques

4 septembre 2024

Mots du maire

Manifestation pour le climat

27 septembre 2024

12 h 15

Vieille gare de Saint-Jérôme

En quoi cela vous concerne ?

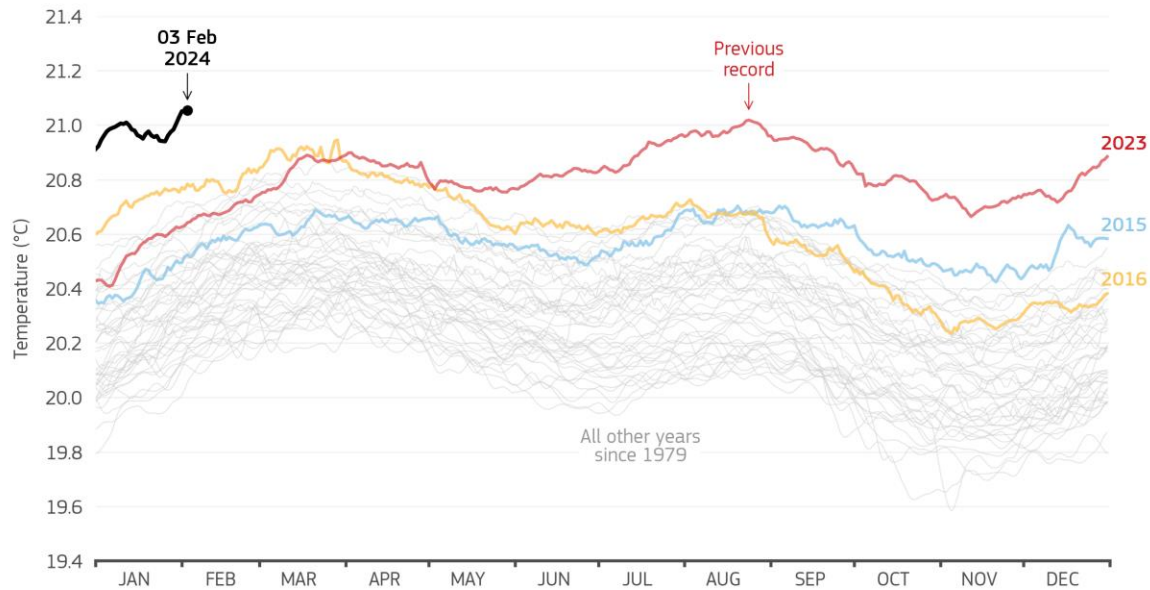


Photo : Journal Accès

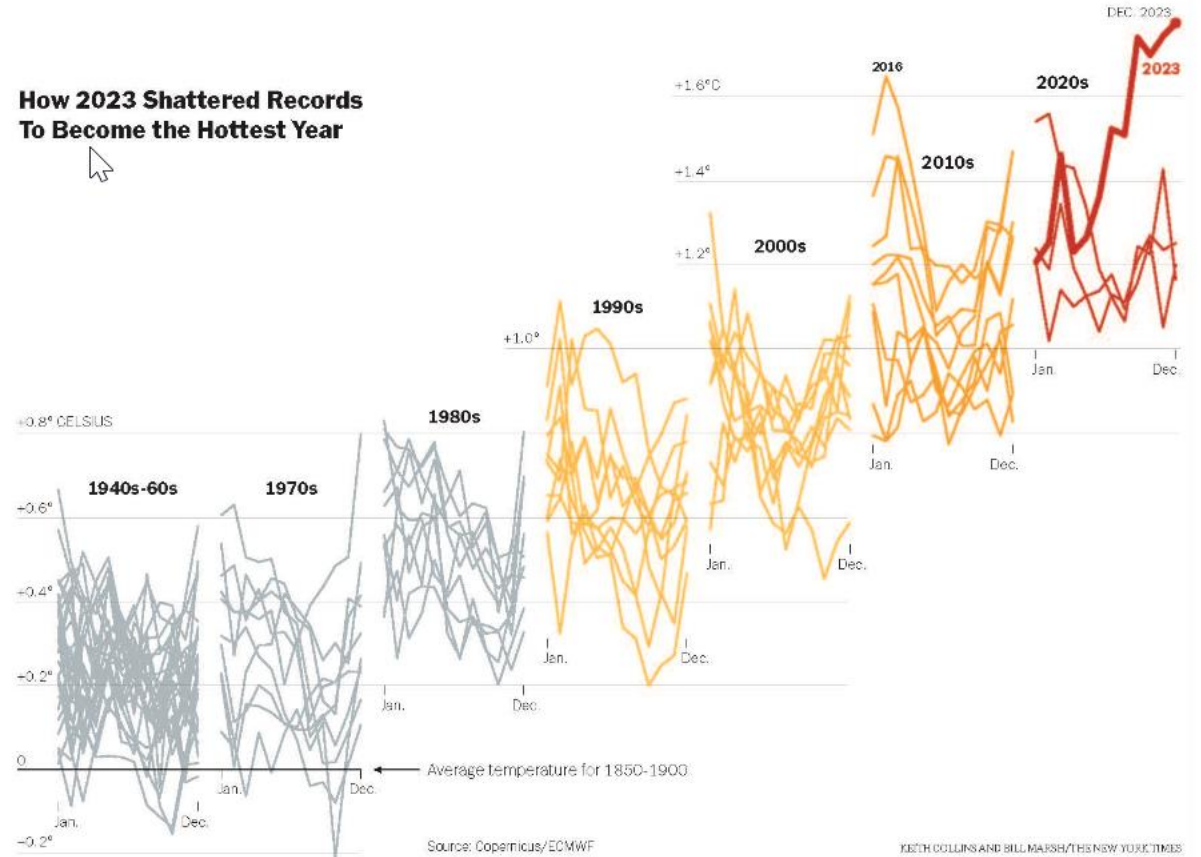
Les scientifiques commencent à être réellement nerveux

DAILY SEA SURFACE TEMPERATURE 60°S–60°N

Data: ERA5 1979–2024 • Credit: C3S/ECMWF



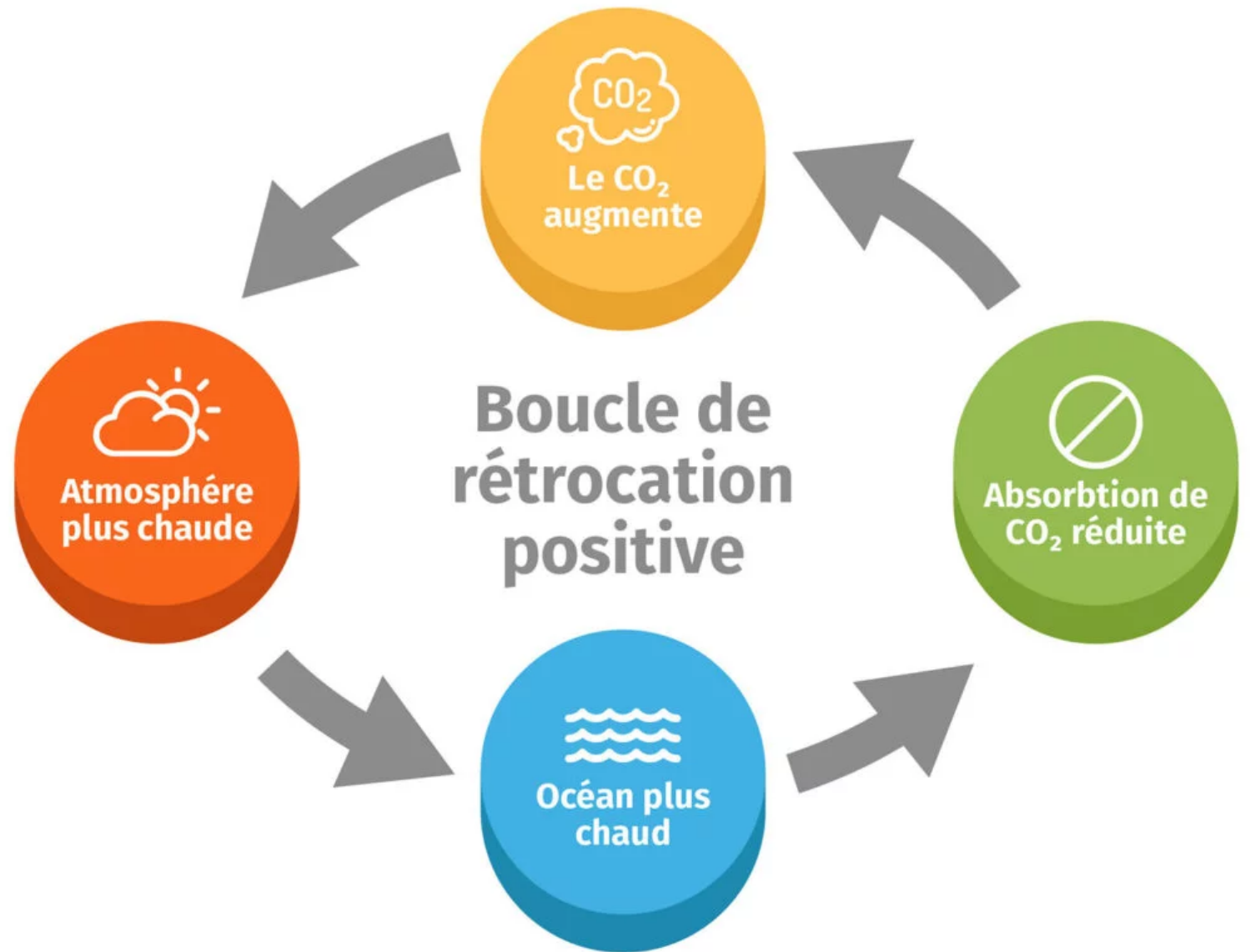
How 2023 Shattered Records To Become the Hottest Year



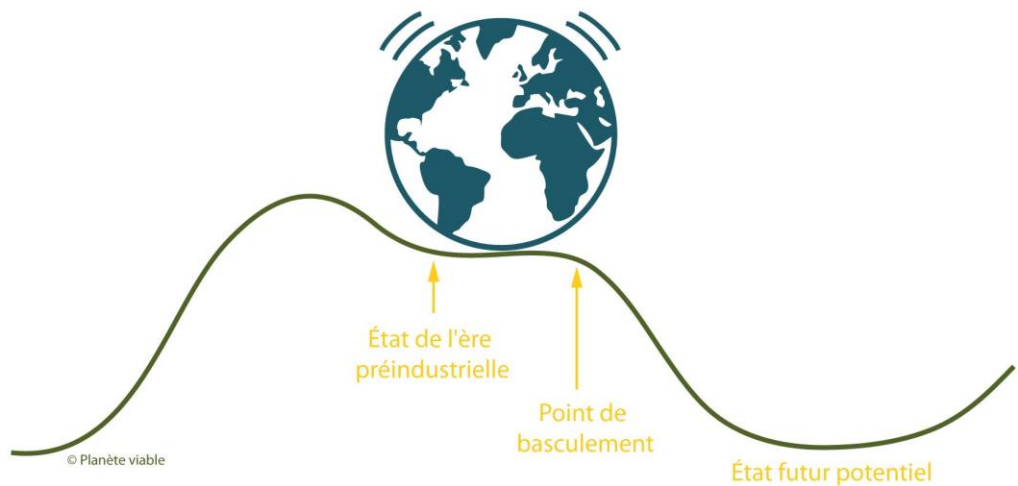
Remarque : un degré Celsius équivaut à 1,8 degré Fahrenheit.

Boucle de rétroaction positive

- Cercle vicieux
- Les océans captent et absorbent environ 90 % des la chaleur émis par le réchauffement.
- 27 boucles de rétroaction positive reconnu
- Fonte du pergélisol
- Disparition de la forêt amazonienne
- Augmentation des feux de forêt



Points de bascule



Sonnons l'alarme

Les points de basculement se sont accumulés au cours de la dernière décennie



A La forêt amazonienne
Sécheresses fréquentes

D La forêt Boréale
Feux et parasites

G Permafrost
Décongélation

B L'océan glacial Arctique
Réduction de la superficie

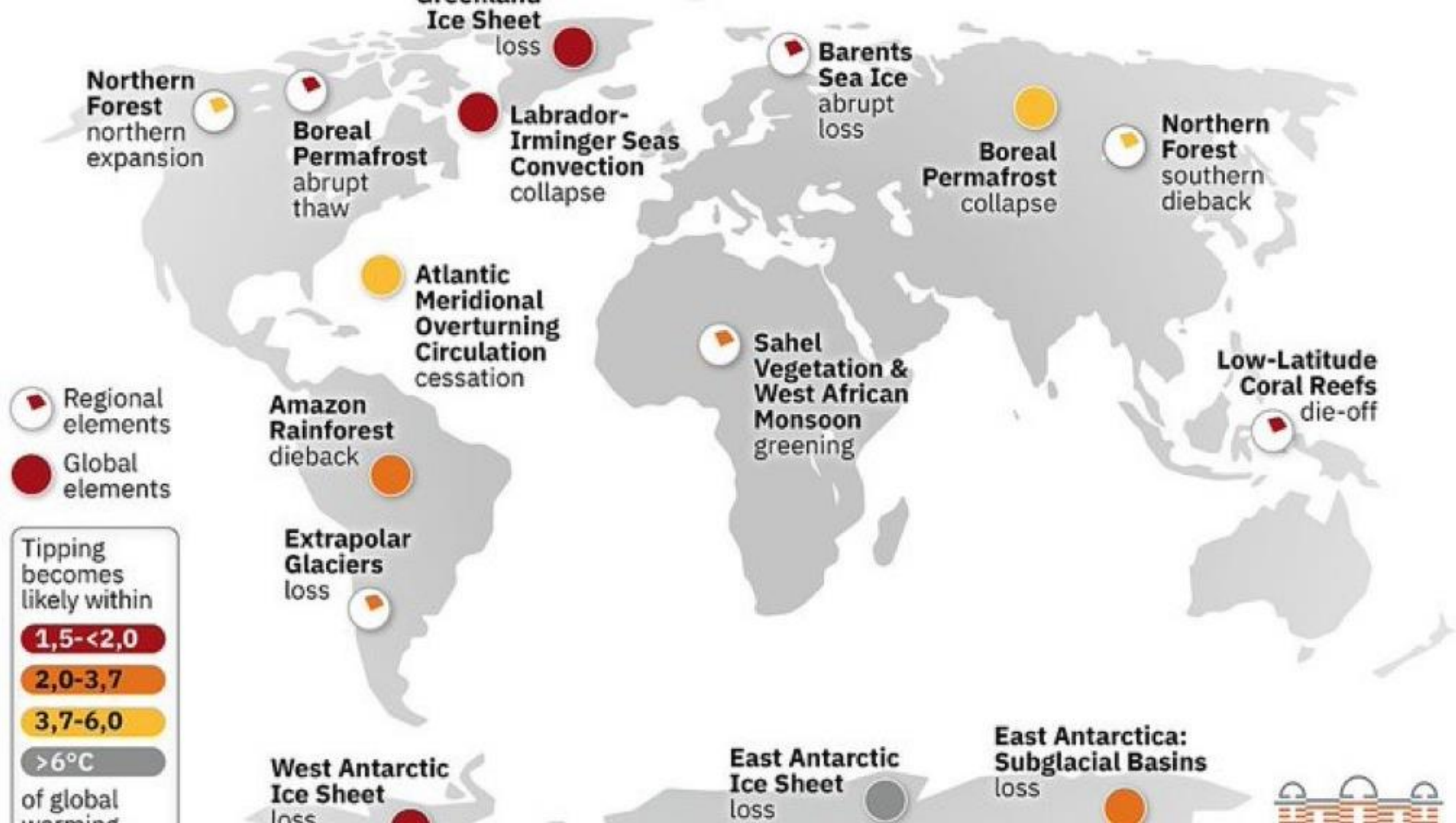
E La Grande Barrière de corail
Blanchissement et disparition des coraux

H La calotte glaciaire Ouest-Antarctique
La fonte des glaces s'accélèrent

C Les courants marins de l'Atlantique
Ils ralentissent depuis 1950

F La calotte glaciaire du Groenland
La fonte des glaces s'accélèrent

I Le bassin de Wilkes
La fonte des glaces s'accélèrent



Le Québec et le Canada à la traîne

Climat : quels sont les pays qui en font le plus (et le moins) ?

Classement des pays en fonction de leur performance en matière de protection du climat en 2023 *



* Le Climate Change Performance Index (CCPI) évalue 59 pays dans 4 catégories : émissions de GES, énergies renouvelables, consommation d'énergie et politiques climatiques.

** Aucun pays n'affiche de "très bonne" performance.

Sources : Germanwatch, NewClimate Institute, Climate Action Network



Bonnes nouvelles

Nous avons tous les outils pour freiner le réchauffement climatique

Il faut juste que nos gouvernements agissent !

Vendredi 27 septembre 12 h 15

Vieille gare de Saint-Jérôme

Pour les Prévostois qui voudrait y aller en gang en se retrouve dans la cour de l'hôtel de Ville de Prévost vers 11h15

On pourra meme faire du covoiturage - départ à 11h30



Photo : Journal Accès

1.4 Période d'intervention des conseillers



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbal à adopter

- Séance ordinaire du 19 août 2024; et
- Séance extraordinaire du 5 septembre 2024

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 9 septembre 2024

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 63073 à 63149 Transferts : 92604 à 92741	519 378,57 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
71005 à 71159	287 633,35 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Règlement 838-1 modifiant le Règlement établissant un programme d'aide financière pour l'ajout de la biénergie à un système au gaz existant (Ajout d'un système admissible au programme)

- Objet du règlement :
 - D'ajouter le remplacement d'un système de chauffage central au gaz pour un système central opérant à la biénergie comme étant admissible au programme d'aide financière.

Gestion règlementaire

3.2 et 3.3 Dépôt et Adoption du projet de règlement – Règlement 843-02 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de modifier certaines dispositions liées aux travaux de remblai

- Objet du règlement :
 - Modifier certaines dispositions liées aux travaux de remblai lorsqu'un avis de non-conformité a été émis et est en vigueur par une entité gouvernementale ou par la Ville relativement à des sols contaminés sur un terrain faisant l'objet desdits travaux.
- Les détails de l'assemblée publique de consultation seront communiqués par avis public.

Gestion règlementaire

3.4 et 3.5 Avis de motion et Adoption du projet de règlement – Règlement 843-03 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions et d'agrandir la zone T5-231 à même la zone T4-232

- Objet du règlement :
 - Revoir plusieurs dispositions pour en faciliter l'application et d'agrandir la zone T5-231 à même la zone T4-232
- Les détails de l'assemblée publique de consultation seront communiqués par avis public.

Gestion règlementaire

3.4 et 3.5 Avis de motion et Adoption du projet de règlement – Règlement 843-03 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions et d'agrandir la zone T5-231 à même la zone T4-232



Description

Projet de règlement no. 843-03

Afin d'agrandir la zone T5-231 à même une partie de la zone T4-232

Zones visées : T5-231 et T4-232

Zones contiguës : T1-212, ZP-220, T4-221, T4-224, T4-228, T5-227, ZI-229, ZP-501, T3-401, ZC-402, T5-403

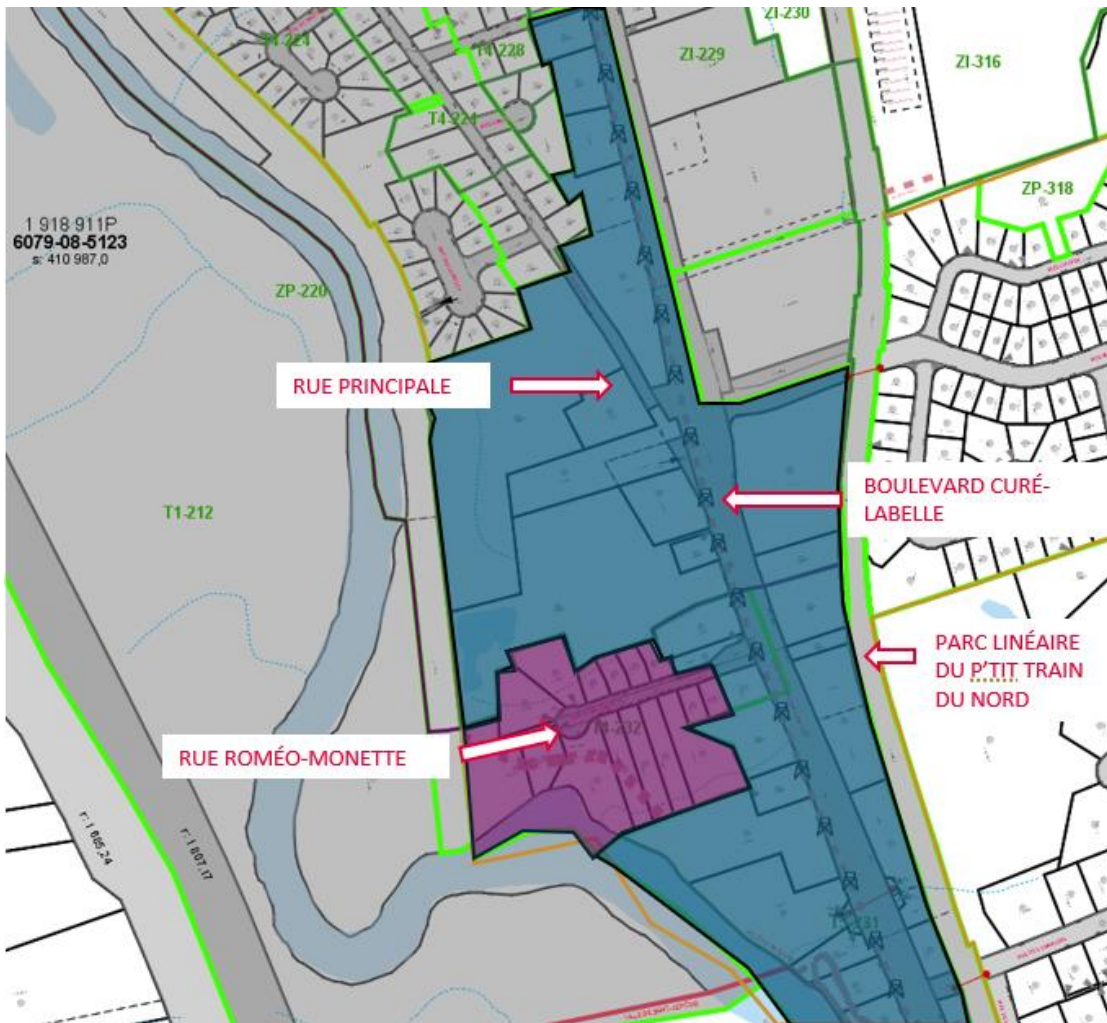
Légende

	Zone T5-231
	Zone T4-232
	Zones contiguës

Annexe 1	Plan no° 2 de 3
Échelle Aucune	Date 29 juillet 2024

Gestion règlementaire

3.4 et 3.5 Avis de motion et Adoption du projet de règlement – Règlement 843-03 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions et d'agrandir la zone T5-231 à même la zone T4-232



Description

Projet de règlement no. 843-03

Afin d'agrandir la zone T5-231 à même une partie de la zone T4-232

Zones visées : T5-231 et T4-232

Zones contiguës : T1-212, ZP-220, T4-221, T4-224, T4-228, T5-227, ZI-229, ZP-501, T3-401, ZC-402, T5-403

Légende

- Nouvelle zone T5-231
- Nouvelle zone T4-232
- Zones contiguës

Annexe
1

Plan no°
3 de 3

Échelle
Aucune

Date
29 juillet 2024

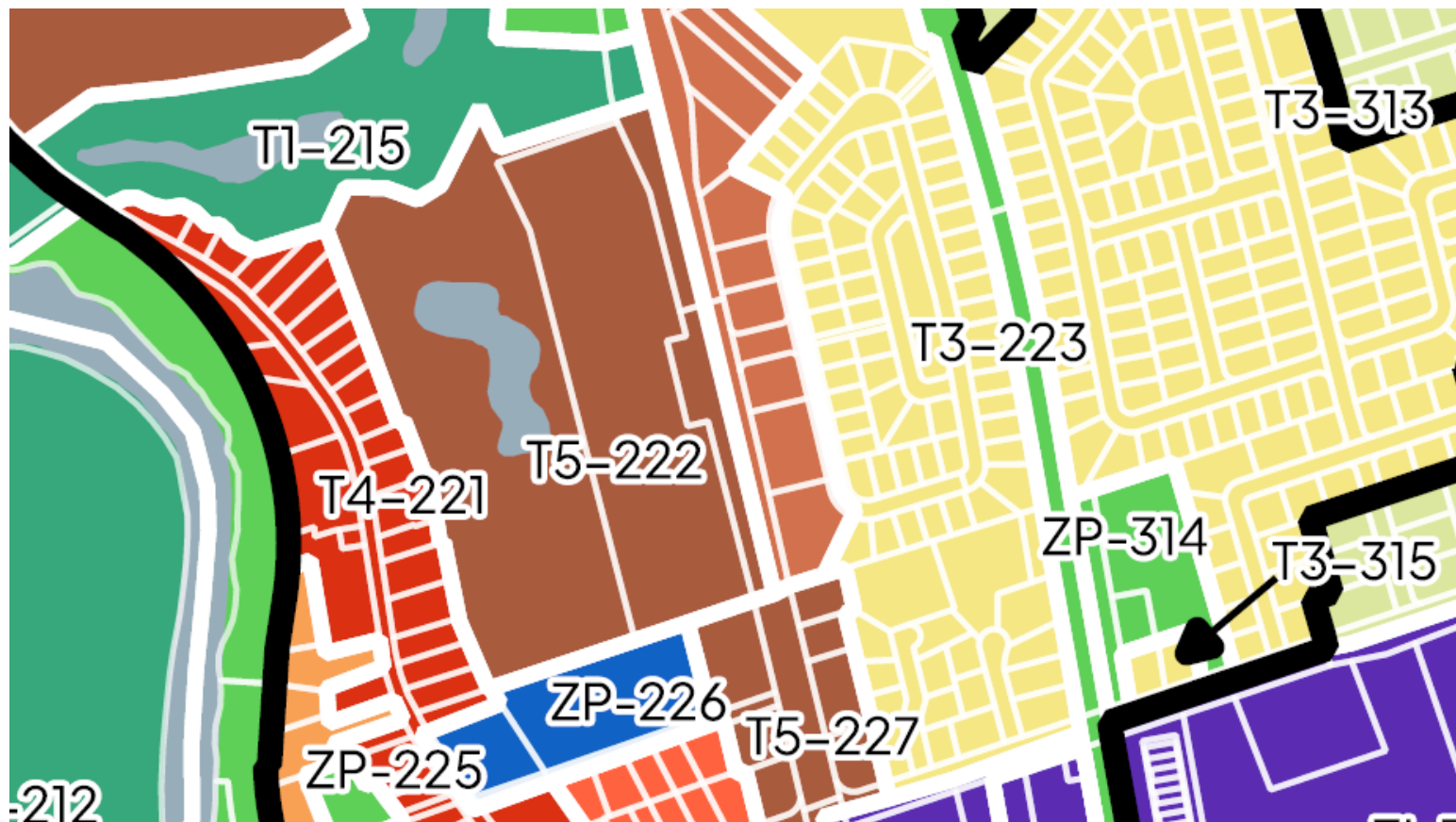
Gestion règlementaire

3.6 et 3.7 Avis de motion et Adoption du projet de règlement – Règlement 843-04 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions de la zone T5-222

- Objet du règlement :
 - Modifier certaines dispositions de la grille des spécifications de la zone T5-222.
- Les détails de l'assemblée publique de consultation seront communiqués par avis public.

Gestion règlementaire

3.6 et 3.7 Avis de motion et Adoption du projet de règlement – Règlement 843-04 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions de la zone T5-222



Gestion règlementaire

3.8 Adoption – Règlement 854 de type parapluie décrétant un emprunt et des dépenses pour exécuter ou faire exécuter des travaux sur diverses infrastructures ou superstructures municipales, incluant ceux d'aménagement, de réfection, d'amélioration, de restauration, de construction et de réparation de rues, de parcs, de stationnement, d'aqueduc et d'égouts, d'installations de traitement des eaux usées, de ponts, de ponceaux, de pistes cyclables ainsi que d'octroyer des contrats de services professionnels et techniques, à embaucher le personnel d'appoint y afférent

- **Objet du règlement :**
 - Emprunt et dépense d'un montant de 4 000 000 \$
 - Sur une période de 20 ans
 - Financé par billets
 - Mode de paiement et de remboursement : Par l'imposition d'une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur inscrite au rôle d'évaluation en vigueur chaque année de tous les immeubles imposables

- Les détails de la procédure d'enregistrement (tenue de registre) seront communiqués par avis public.

Gestion règlementaire

3.9 Adoption – Règlement 855 décrétant un emprunt et une dépense pour le financement du programme Éco-Prêt visant le financement des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques

- Objet du règlement :
 - Emprunt et dépense d'un montant de 3 307 500 \$
 - Sur une période de 20 ans
 - Financé par billets
 - Mode de paiement et de remboursement : Par une compensation payable par chaque propriétaire d'un immeuble imposable qui profitera d'une avance de fonds, le tout conformément aux dispositions du Règlement 848 établissant le programme Éco-Prêt visant le financement des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques
- Les détails de la procédure d'enregistrement (tenue de registre) seront communiqués par avis public.

Gestion règlementaire

3.10 Adoption – Règlement SQ-900-2022-10 modifiant le règlement SQ-900-2022-10 Stationnement et circulation (Arrêts obligatoires, interdiction d'arrêt et interdiction de stationnement)

- Objet du règlement :
 - D'ajouter et de retirer des arrêts obligatoires, d'ajouter une interdiction d'arrêt et d'ajouter une interdiction de stationnement.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Mise en place de ralentisseurs de vitesse de type dos d'âne permanent – Autorisation d'un budget spécial et octroi de contrat – Demande de prix TP-DP-2024-60

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Pavage Desjardins inc.	39 028,00 \$	44 872,44 \$
2	LEGD inc.	74 277,10 \$	85 40011 \$
3	Uniroc inc.	Aucune offre déposée	
4	Le Roy du Pavage et Fils inc.	Aucune offre déposée	
5	Pavages Multipro inc.	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.2 Déneigement et sablage des stationnements municipaux et publics – Demande de prix TP-DP-2024-66 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Location Gauthier et fils inc.	74 120,00 \$	85 219,47 \$
2	9268-4737 Québec inc. (Sam Extérieur)	91 979,00 \$	105 752,86 \$
3	9267-7368 Québec inc. (A. Desormeaux Excavation)	Aucune offre déposée	
4	Les Entreprises N. Corbeil Inc.	Aucune offre déposée	
5	9161-4396 Québec inc. (Doménick Sigouin)	Aucune offre déposée	
6	Plomberie Bissonnette inc.	Aucune offre déposée	
7	Mini-Excavation François J. Bertrand inc.	Aucune offre déposée	
8	Excavation Mario Pagé inc.	Aucune offre déposée	
9	Les Entreprises Claude Rodrigue inc.	Aucune offre déposée	
10	9291-7988 Québec inc. (Entreprise spécialisée MG)	Aucune offre déposée	
11	Nord Action excavation inc.	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.3 Déneigement et sablage manuel des bâtiments municipaux – Demande de prix TP-DP-2024-67 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant corrigé avec taxes
1	C.G.E. Entretien saisonnier S.E.N.C.	23 053,50 \$	26 505,77 \$
2	Location Gauthier et fils inc.	27 250,00 \$	31 330,69 \$
3	Plomberie Bissonnette inc.	Aucune offre déposée	
4	9267-7368 Québec inc. (A. Desormeaux Excavation)	Aucune offre déposée	
5	Les Entreprises N. Corbeil Inc.	Aucune offre déposée	
6	9161-4396 Québec inc. (Doménick Sigouin)	Aucune offre déposée	
7	9291-7988 Québec inc. (Entreprise spécialisée MG)	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.4 Fourniture de services en contrôle qualitatif des matériaux et en attestation sur la traçabilité des sols en chantier – Demande de prix ING-DP-2024-69 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Solmatech inc.	64 490,80 \$	74 148,30 \$
2	9139-6903 Québec inc. (DEC Enviro)	64 500,00 \$	74 158,88 \$
3	SCP Géotek inc.	64 700,00 \$	74 388,83 \$
4	GHD Consultants Ltée	Aucune offre déposée	



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

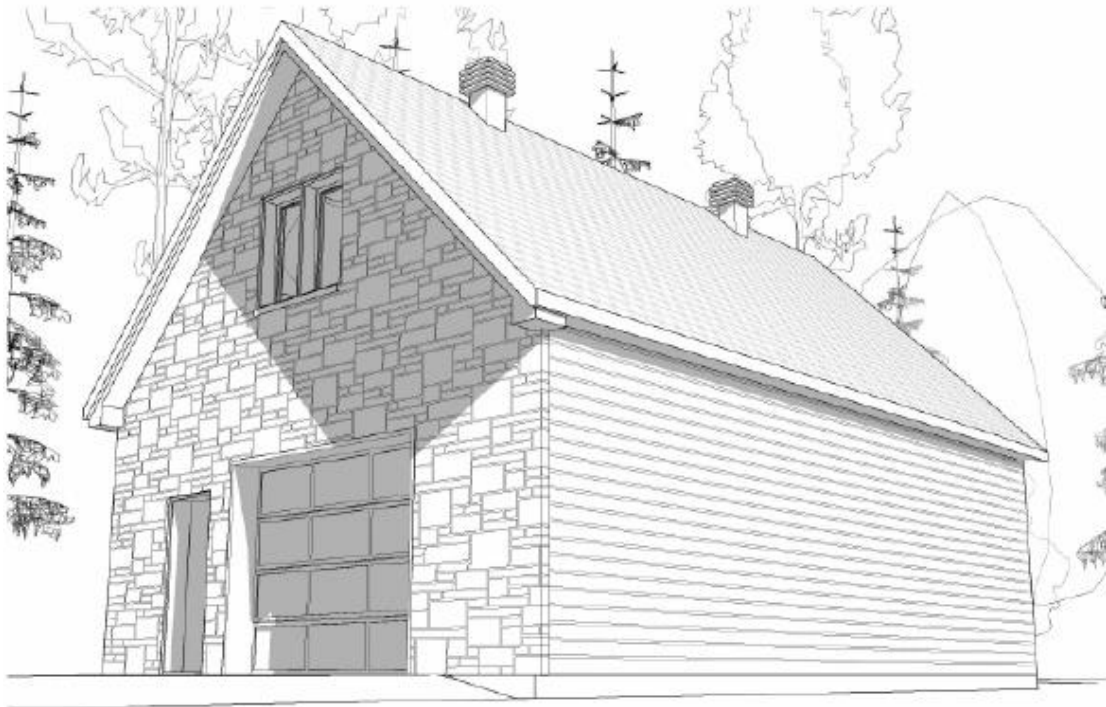
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de dérogation mineure 2024-0082 visant la hauteur du garage – Propriété sise au 251, rue Desjardins



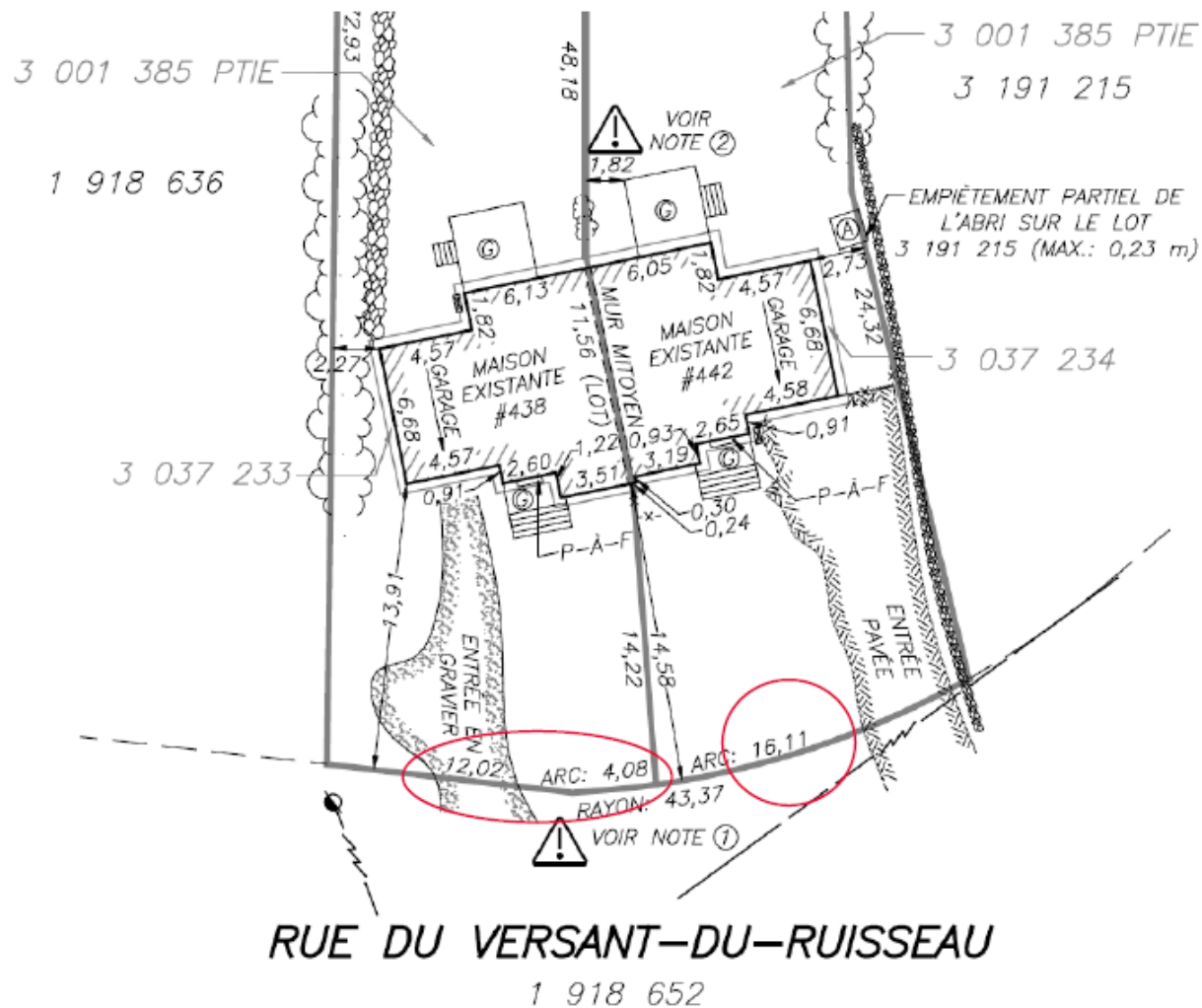
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de dérogation mineure 2024-0101 visant la superficie et profondeur des lots projetés 6 612 252, 6 612 256 et 6 612 258 du cadastre du Québec – Lot 6 482 560 du cadastre du Québec (Clos-du-Bourg)



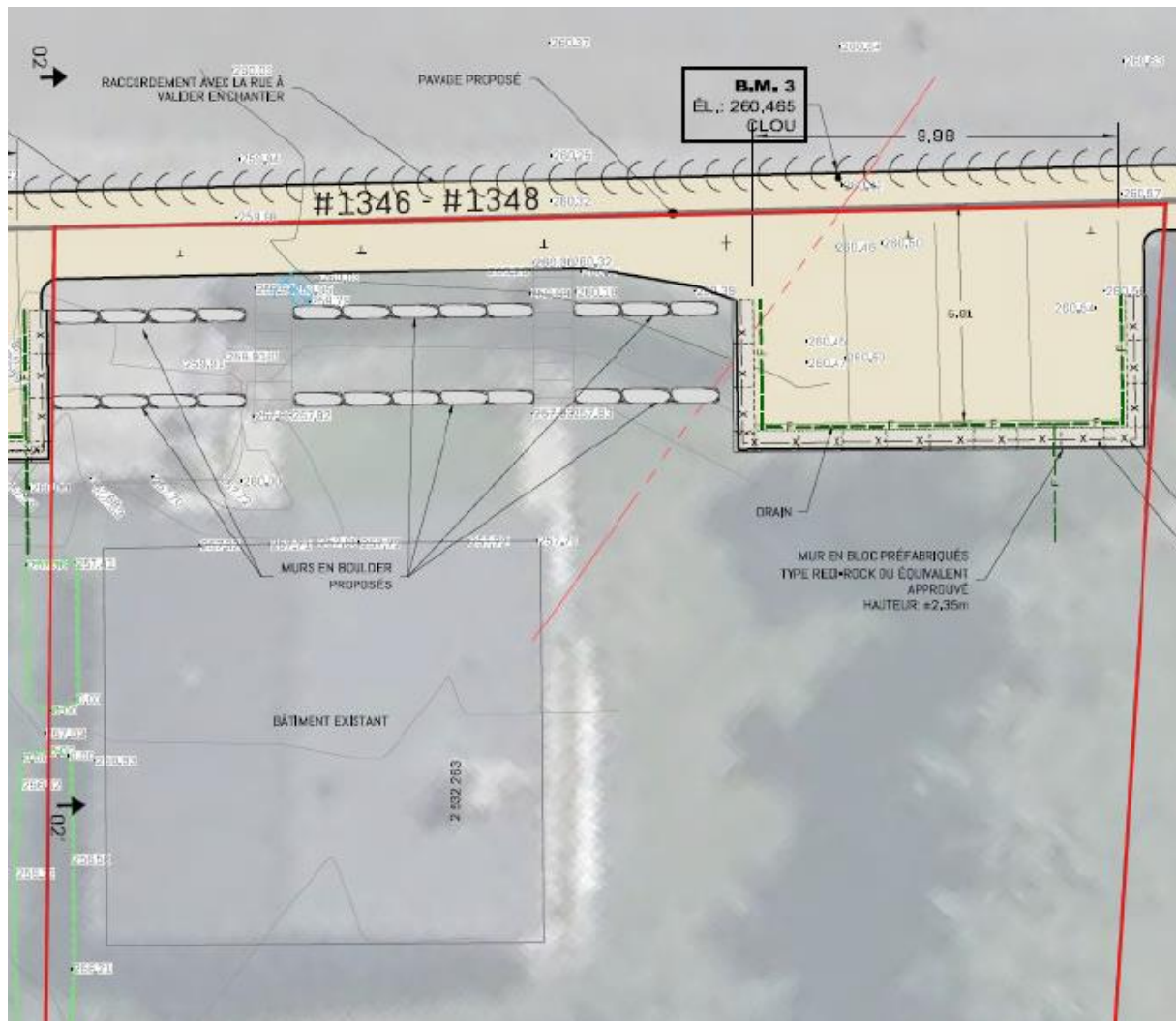
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de dérogation mineure 2024-0106 visant la largeur de lots – Propriété sise au 438-442, rue du Versant-du-Ruisseau



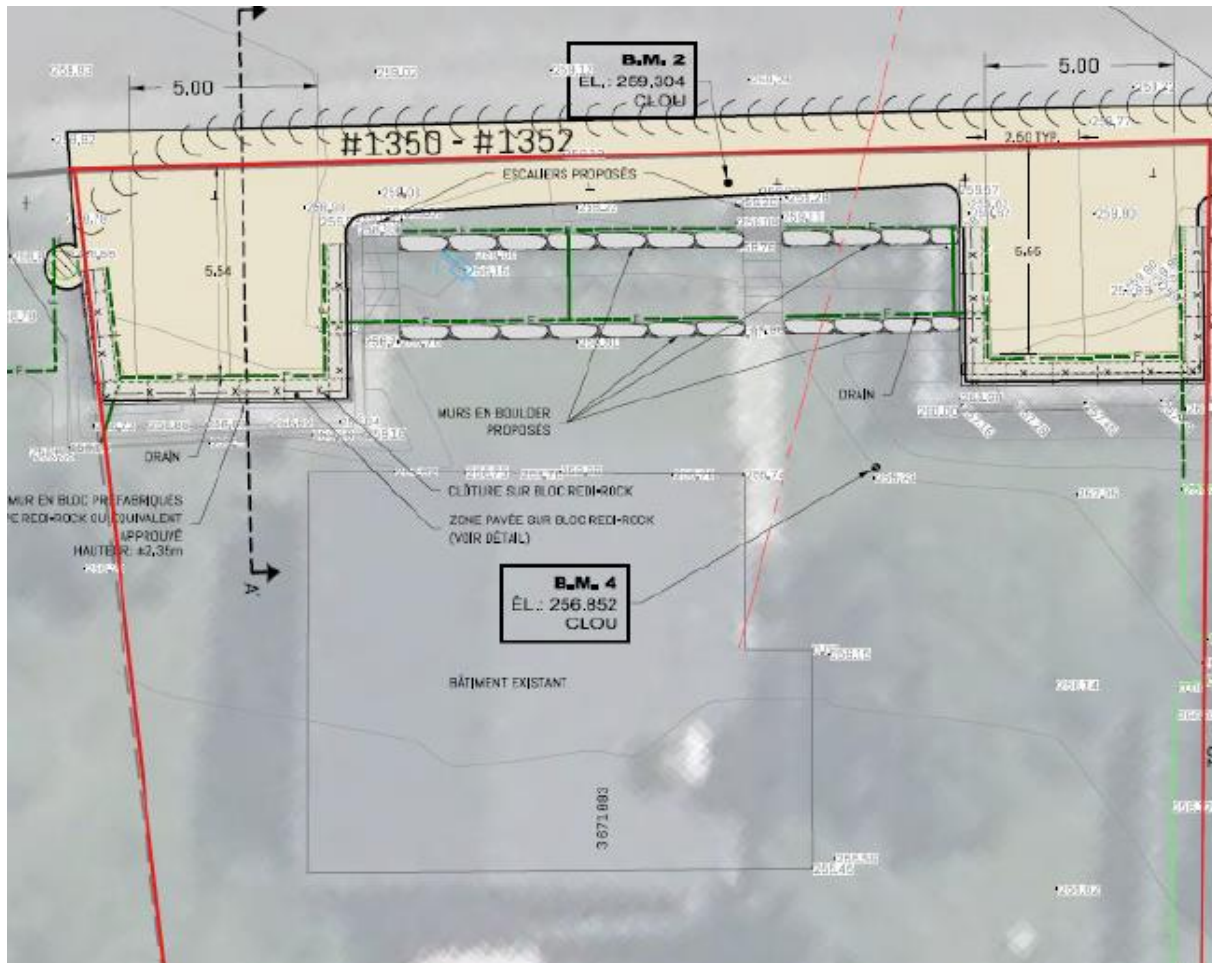
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.5 Demande de dérogation mineure 2024-0107 visant l'aménagement de l'aire de stationnement et du mur de soutènement – Propriété sise au 1346-1348, chemin du Lac-Renaud



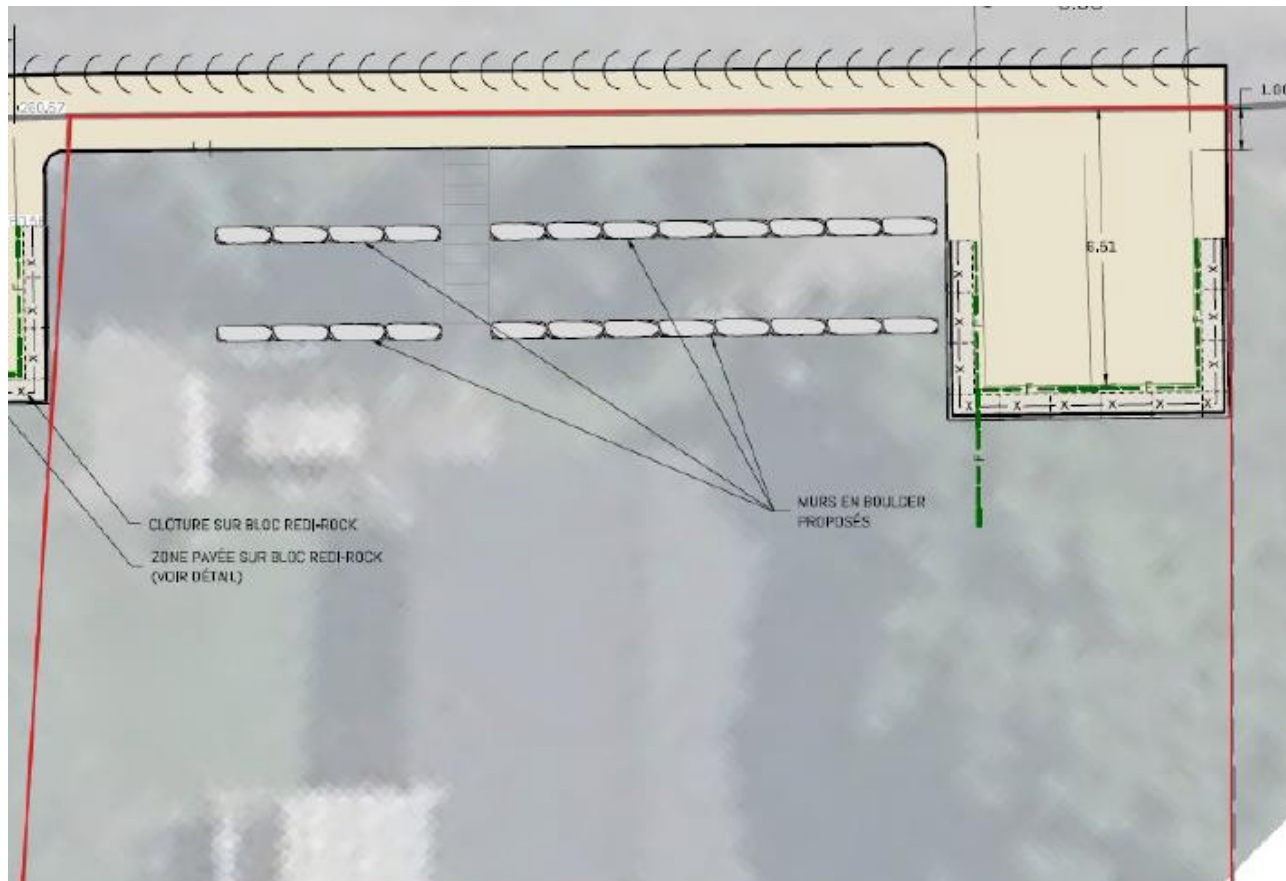
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.6 Demande de dérogation mineure 2024-0108 visant l'aménagement de l'aire de stationnement et du mur de soutènement – Propriété sise au 1350-1352, chemin du Lac-Renaud



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.7 Demande de dérogation mineure 2024-0109 visant l'aménagement de l'aire de stationnement et du mur de soutènement – Propriété sise au 1340, chemin du Lac-Renaud



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.8 Demande de dérogation mineure 2024-0110 visant le diamètre du cercle de virage – Propriété sise sur la rue des Verdiers (Lot projeté 6 595 319 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.9 Demande de PIIA 2024-0098 visant le secteur historique du Vieux-Lesage – Propriété sise au 1027, rue Principale



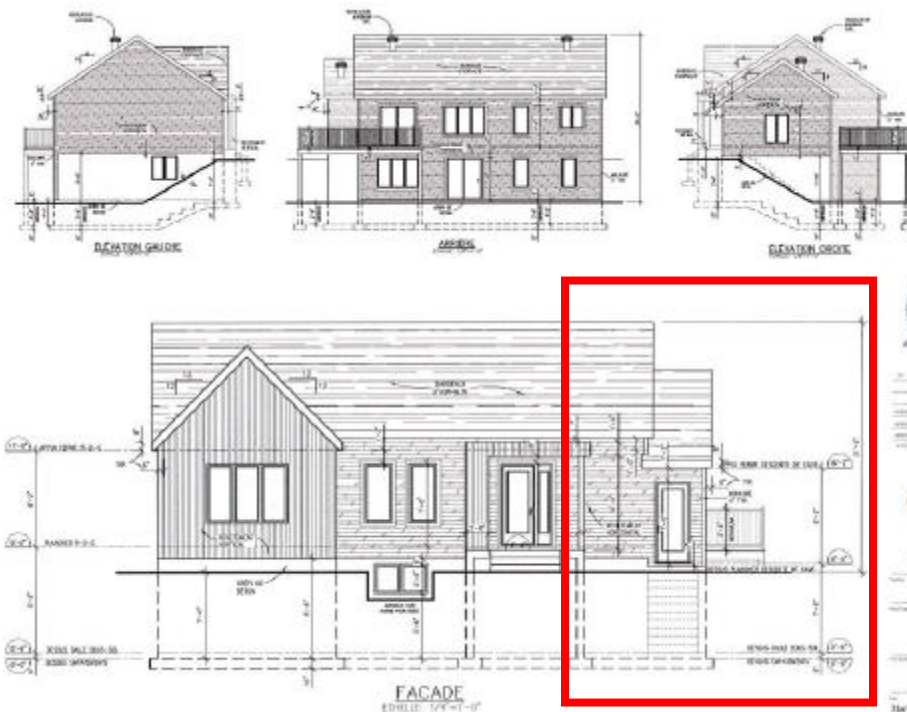
**Style final
recherché**



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.10 Demande de PIA 2024-0103 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété sise au 1114, chemin du Manse-Boisé

Avant:



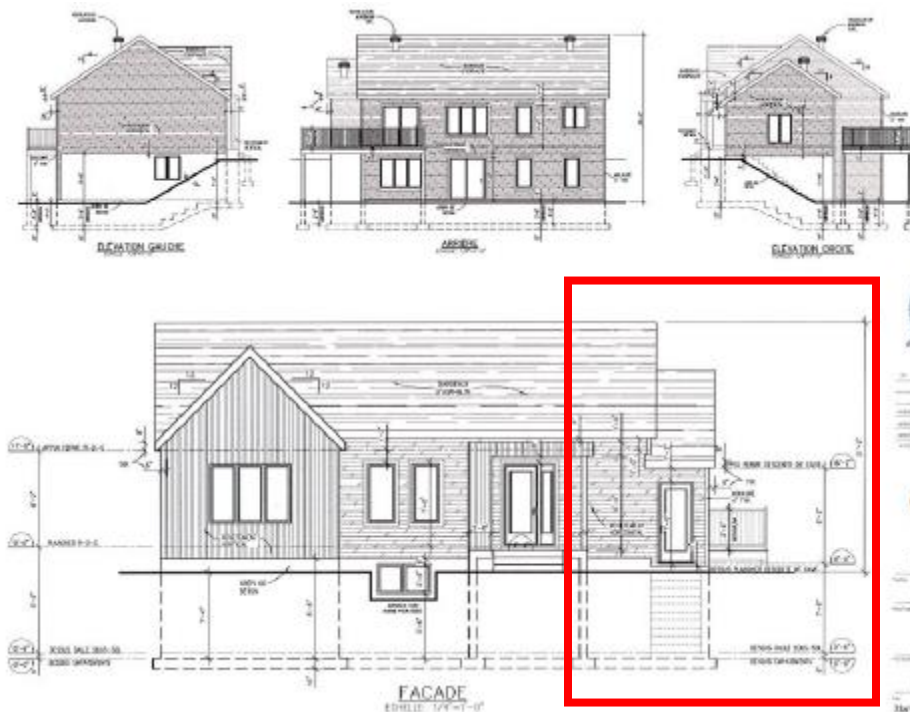
Après:



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.11 Demande de PIA 2024-0104 visant les zones de niveau sonore élevé – Propriété sise au 1118, chemin du Manse-Boisé

Avant:



Après:





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

MISSION

Créer pour nos citoyens un milieu évolutif en respect avec notre nature où s'épanouiront les familles d'aujourd'hui et les générations futures.

VISION

Aspirer à être un modèle québécois qui fait de l'innovation son moteur d'action.

- Pour assurer notre pérennité financière.
- Pour accentuer le bien-être de nos gens.
- Pour conserver et mettre en valeur notre nature.

VALEURS

- Respect
- Environnement
- Famille
- Agilité

ORIENTATIONS

Renforcer et dynamiser nos actifs

Créer un cœur de ville dynamique dans le nouveau quartier Cœur des courants

Créer et revitaliser les infrastructures municipales en adéquation avec les besoins

Susciter l'engagement de nos citoyens

Assurer l'adhésion des partenaires et des citoyens à la vision d'aménagement et de mobilité durable

Entretenir le discours avec la population citoyenne

Favoriser les changements de comportements des citoyens face aux changements climatiques

Développer notre territoire durablement

Faire preuve d'adaptabilité et de résilience aux changements climatiques

Préserver et rendre accessible les milieux naturels

Assurer le verdissement, la qualité des aménagements et l'harmonisation architecturale

Limiter l'établissement urbain à l'extérieur du périmètre d'urbanisation

Assurer notre santé financière

Augmenter la valeur foncière en adéquation avec la capacité des ressources

Optimiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières dans les opérations et les processus internes

Optimiser l'offre de services aux citoyens

Accueillir de nouvelles institutions afin de répondre à la demande

Diversifier l'offre en logements


Améliorer et sécuriser les milieux des citoyens et les conditions de mobilité

Offrir une expérience employé innovante favorisant l'attraction de talents au service des citoyens

Encourager et soutenir l'action bénévole et l'implication citoyenne

Ajuster l'offre de loisirs et culture en fonction des besoins changeants

PRIORITÉS D'ACTION

 = actions prioritaires

13.2


ici POUR
inspirer.


Prévost

Dan, ici pour éveiller

Collecte de données

3 villes ont été comparées selon certaines thématiques

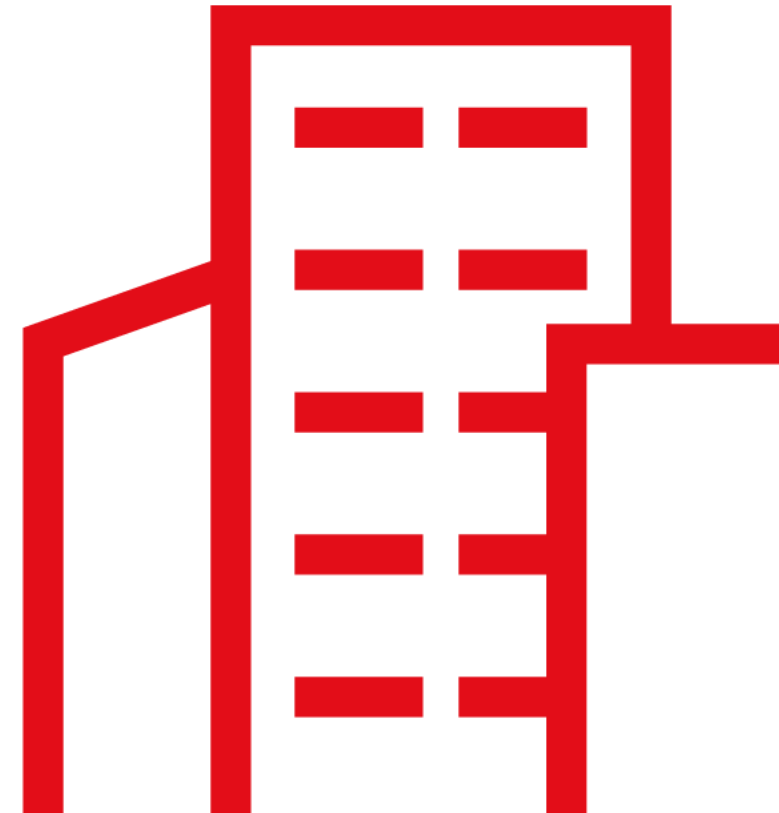
Benchmark

6 entrevues ont été réalisées entre le 14 décembre 2023 et le 18 janvier 2024

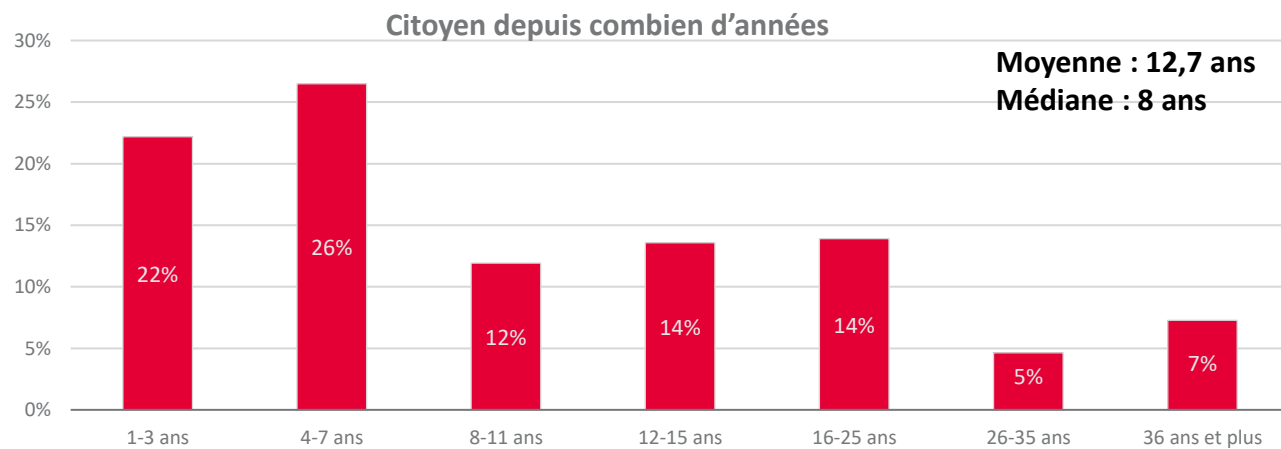
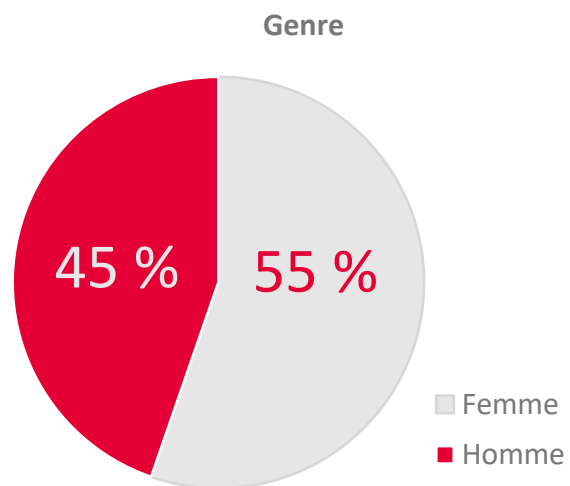
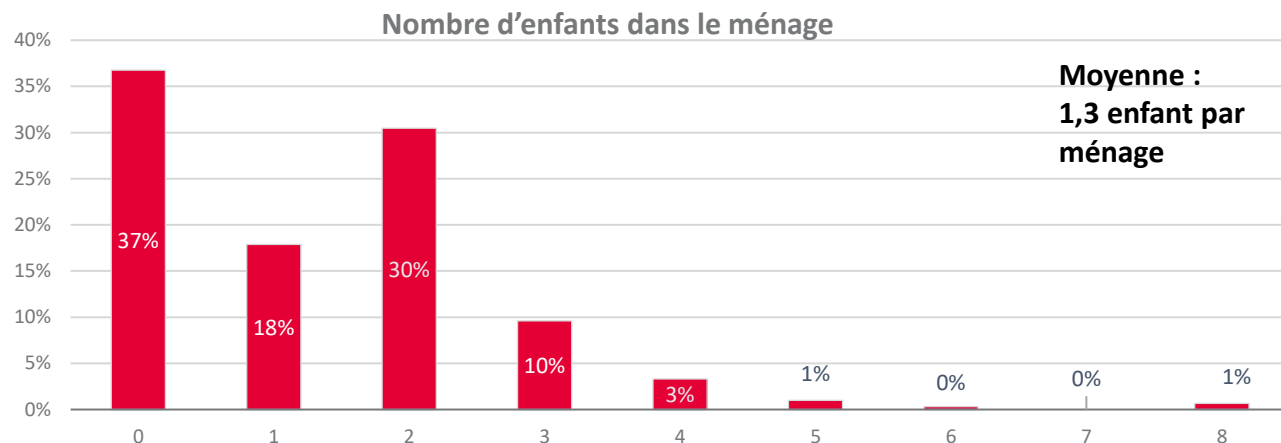
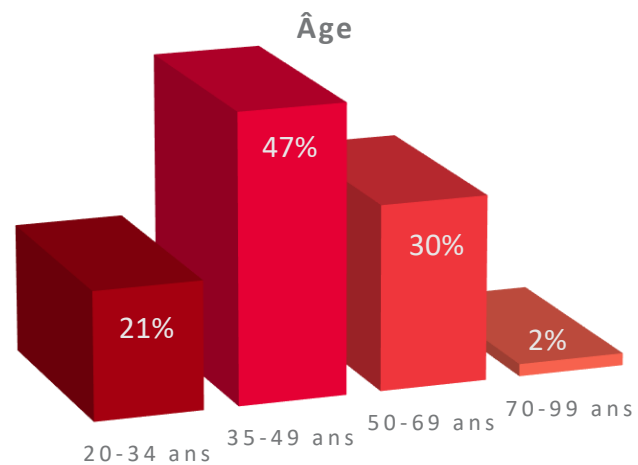
Entrevues auprès d'employés, d'élus et de citoyens

399 répondants ont répondu en partie ou entièrement au sondage

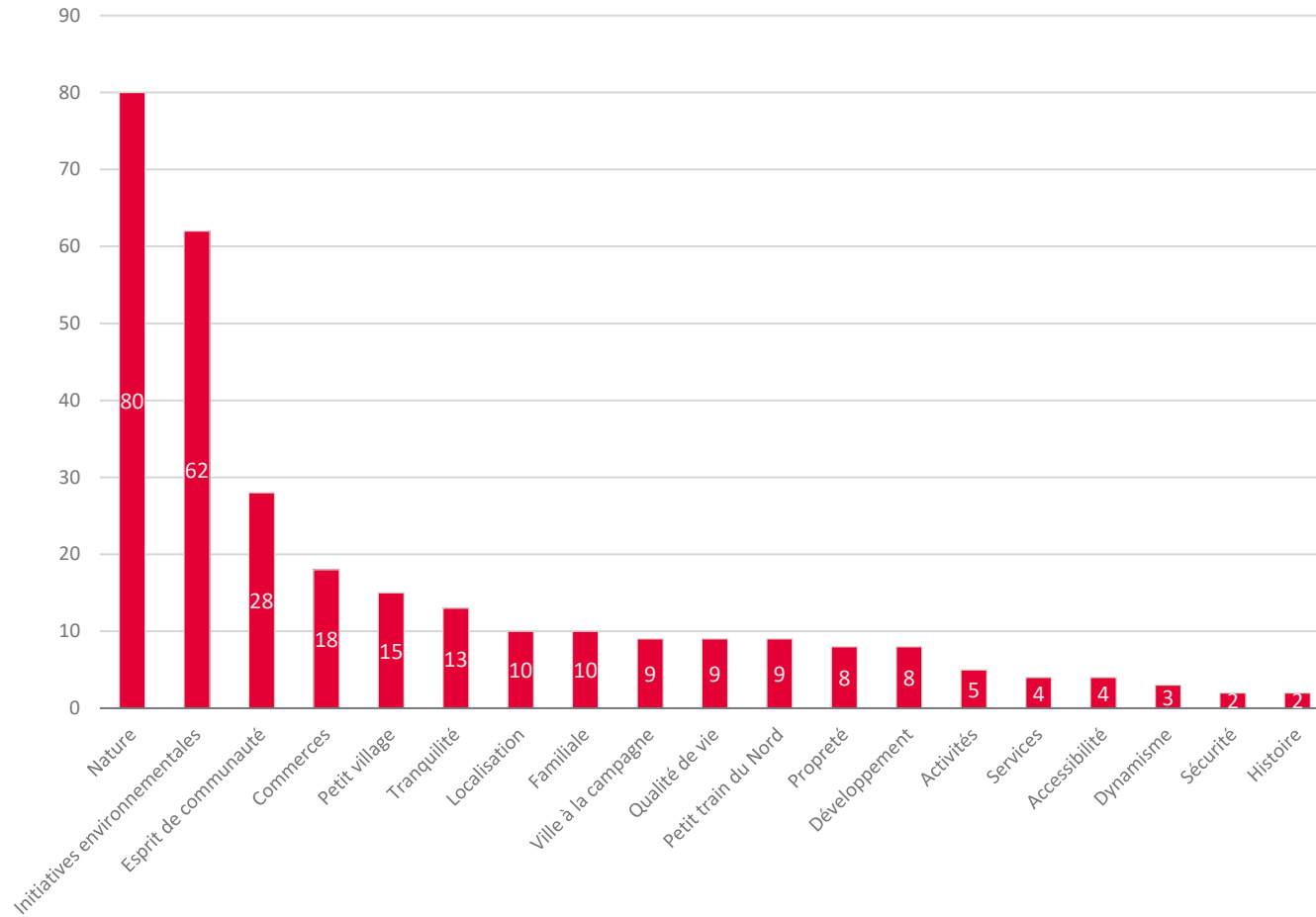
Sondage maison auprès de citoyens



Profil des répondants – sondage



Sources de fierté



Qu'est-ce qui vous rend fier de votre ville?

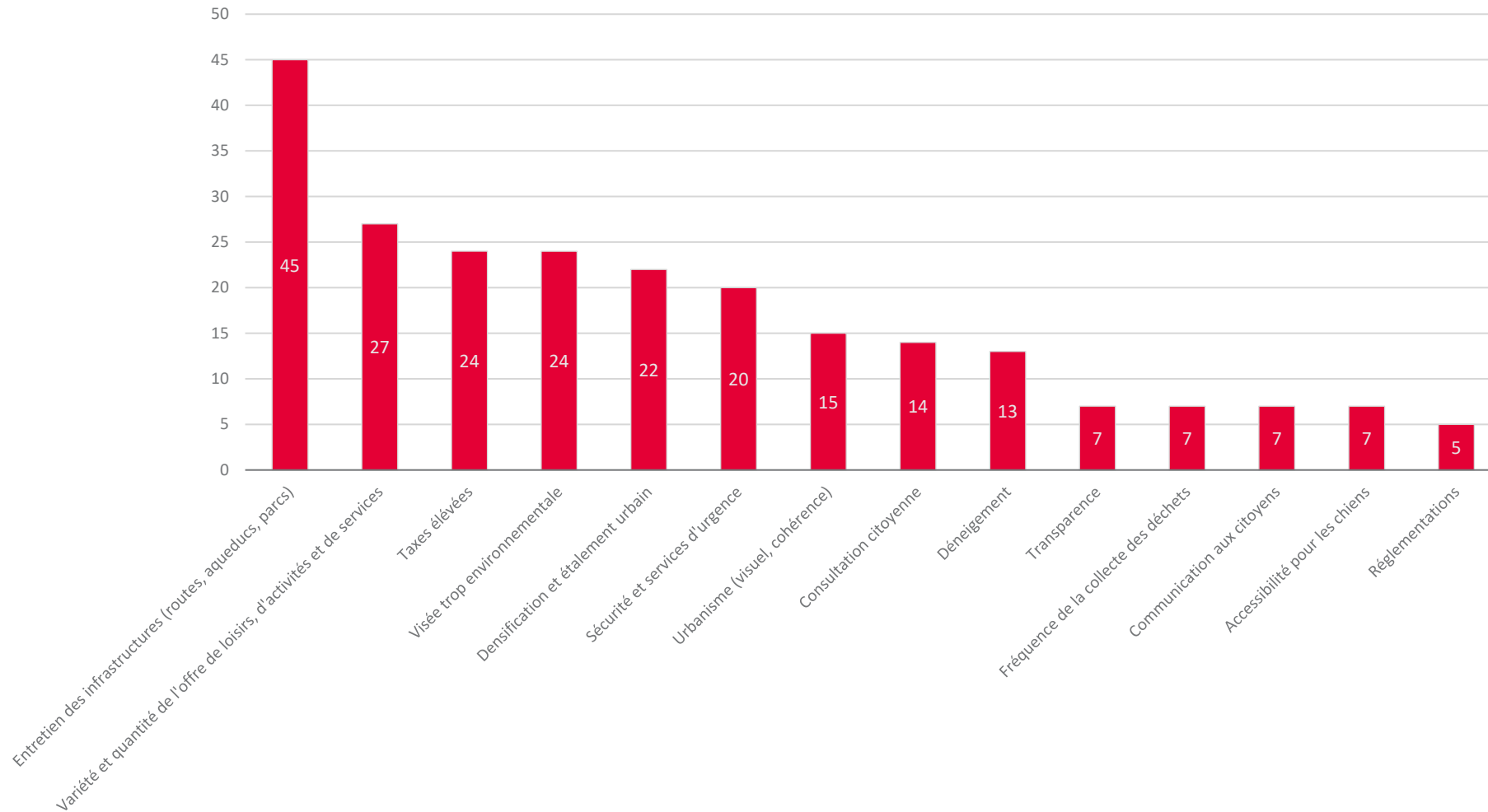
Nature : 31 %

Initiatives environnementales : 24 %

Esprit de communauté : 11 %



Zones d'amélioration de la Ville



Entretien des infrastructures (routes en mauvais état, parcs en dégradation et qualité de l'eau) : 19 %

Variété et quantité de services et d'activités (services aux aînés, loisirs pour les jeunes d'âge primaire et secondaire, place en garderie, au primaire et au secondaire) : 11 %

Taxes élevées : 10 %

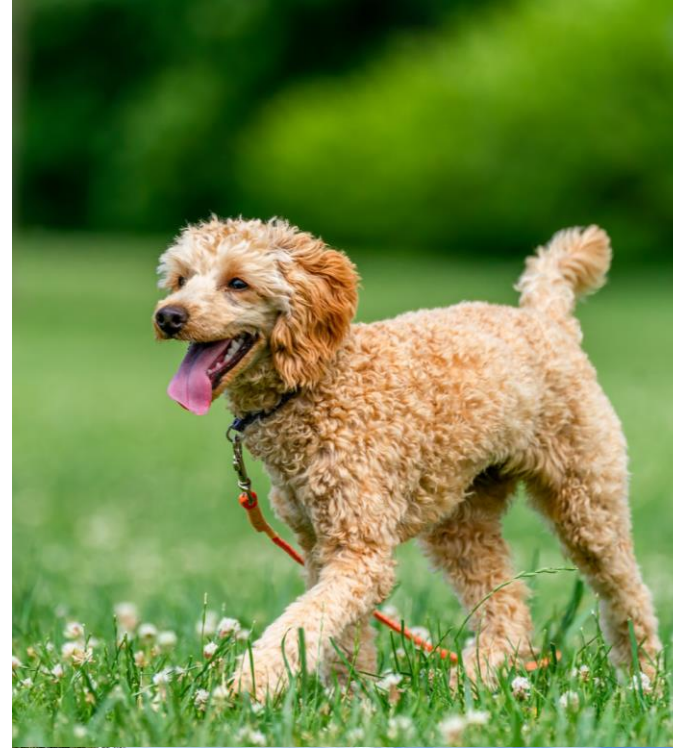
Densification et étalement urbain : 9 %



Projets particuliers

Y a-t-il des projets particuliers que vous aimeriez que la Ville de Prévost réalise au cours des prochaines années?

- Réfection des routes : 19 %
- École secondaire : 17 %
- Installations sportives : 13 %
- Parc à chiens : 8 %
- Revitalisation des parcs : 7 %
- Taxes municipales : 7 %
- Aménagement des pistes cyclables : 6 %



Priorités d'actions souhaitées par les répondants

Quels sont les principaux défis que la Ville devra relever d'ici les trois prochaines années?

- Saine **gestion des fonds publics** (réduire l'impact sur les taxes des citoyens)
- **Renouvellement des infrastructures**
- Conservation des **terrains verts** restants
- **Acceptabilité sociale** des projets environnementaux et d'infrastructures
- **Développement** de la zone urbaine
- **Rétention et recrutement** de ressources humaines



Mission

« Créer pour nos citoyens un milieu de vie évolutif en respect avec notre nature où s'épanouiront les familles d'aujourd'hui et les générations futures. »



Vision

Aspirer à être un modèle québécois qui fait de l'innovation son moteur d'action.

- Pour assurer notre pérennité financière.
- Pour accentuer le bien-être de nos gens.
- Pour conserver et mettre en valeur nos ressources naturelles.



Valeurs

Famille

Environnement

Respect

Agilité



Renforcer et dynamiser nos actifs

Créer un coeur de ville dynamique dans le
nouveau quartier Cœur des courants

Créer et revitaliser les infrastructures
municipales en adéquation avec les besoins



CŒUR DES COURANTS



Susciter l'engagement de nos citoyens

Assurer l'adhésion des partenaires et
des citoyens à la vision d'aménagement
et de mobilité durable

Entretenir le discours avec la
population citoyenne

Favoriser les changements de
comportements des citoyens face
aux changements climatiques



Développer notre territoire durablement

Faire preuve d'adaptabilité et de résilience aux changements climatiques

Préserver et rendre accessible les milieux naturels

Assurer le verdissement, la qualité des aménagements et l'harmonisation architecturale

Limiter l'étalement urbain à l'extérieur du périmètre d'urbanisation



Assurer notre santé financière

Augmenter la valeur foncière en adéquation
avec la capacité des ressources

Optimiser l'utilisation des ressources
humaines, matérielles et financières dans
les opérations et les processus internes



Optimiser l'offre de services aux citoyens

Accueillir de nouvelles institutions afin de répondre à la demande

Diversifier l'offre en logements

Améliorer et sécuriser les milieux des citoyens et les conditions de mobilité

Offrir une expérience employé innovante favorisant l'attraction de talents au service des citoyens

Encourager et soutenir l'action bénévole et l'implication citoyenne

Ajuster l'offre de loisirs et culture en fonction des besoins changeants



Ici pour inspirer

Signature à double sens

Ici pour inspirer

- En référence à la nature propre à Prévost
- Prendre une bonne inspiration
- Reconnecter avec la nature



Ici pour inspirer

- Faire preuve de leadership en matière d'innovation et d'environnement
- Encourager les autres à faire comme nous





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Pin controls when stopped



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Mardi 15 octobre 2024 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !